



Michael Kugelman, Susan Levenstein (dir.)

Land Grab? The Race for the World's Farmland

Washington, Woodrow Wiston International Center for Scholars,
2009, 123 p.

Le phénomène de *land grabbing* ou « accaparement de terres » a été largement médiatisé depuis quelques années. Le Soudan a ainsi cédé¹ 1,5 million d'hectares aux pays du Golfe, à l'Égypte et à la Corée du Sud, l'Égypte a prévu de faire pousser du grain sur 840 000 hectares en Ouganda, le président de la République démocratique du Congo a offert 10 millions d'hectares à l'Afrique du Sud. Un des deals les plus célèbres, celui qui aurait permis à la firme sud-coréenne Daewoo de contrôler la moitié de la terre arable de Madagascar pour 99 ans, a échoué sous la pression populaire. Au total, on estime que 15 à 20 millions d'hectares de terres agricoles ont fait l'objet de transactions de ce type ces dernières années, ce qui correspond à la surface agricole française et au cinquième de celle des États-Unis.

La principale raison est la recherche de la sécurité alimentaire, après le pic des prix agricoles de 2008 et les émeutes de la faim qu'il a suscitées. Ces prix sont à présent stabilisés mais à des niveaux qui restent élevés, c'est pourquoi de nombreux pays importateurs nets ont décidé de prendre les choses en main. Pour éviter les pénuries et la volatilité des cours, ils choisissent de court-circuiter le marché mondial en produisant eux-mêmes sur des terres acquises ou louées à l'étranger.

Au même moment le secteur financier, fragilisé par la crise récente, cherche des investissements sûrs et table sur la tendance quasi-certaine à l'augmentation de la demande en produits agricoles, que ce soit pour l'alimentation ou pour l'énergie.

1. Pour 99 ans.

Sur ce phénomène, les avis sont partagés : certains y voient le déclencheur d'une nouvelle « révolution verte » qui permettra de faire sortir de la famine le milliard d'habitants qui en souffre encore, d'autres parlent de néocolonialisme. Pour y voir plus clair, le *Woodrow Wiston International Center* a organisé une conférence en mai 2009 sur les motivations et les formes de ces investissements, leurs implications pour les pays hôtes et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire mondiale. Les interventions, très variées, sont rassemblées dans cet ouvrage.

David Hallam, de la FAO, rappelle tout d'abord que le nombre d'investissements est sans doute moindre que ce qu'annoncent les médias, et que les terres contrôlées par les étrangers représentent une petite proportion des terres totales. De plus, les investissements sont essentiellement privés et non le fait d'États. La question-clé, pour lui, est de savoir si le pays d'accueil en bénéficie réellement (en termes de transferts de technologie ou de créations d'emplois). Ce n'est pas le cas lorsque des enclaves d'agriculture très sophistiquée coexistent avec des petites exploitations traditionnelles, sans contact entre les deux. Il préconise la contractualisation pour les faire collaborer, mais reconnaît que les investisseurs auront tendance à privilégier les acquisitions de terre ou les locations à long terme lorsque la recherche d'économies d'échelle prévaut, ou lorsque des dépenses d'infrastructures importantes sont nécessaires.

Alexandra Spieldoch et Sophia Murphy de l'IATP (*Institute of Agriculture and Trade Policy*) s'inquiètent du fait que les accords soient particulièrement asymétriques, les investisseurs internationaux étant surtout les firmes multinationales ou de riches gouvernements tandis que les pays hôtes sont souvent pauvres, en guerre ou pris dans des conflits politiques. Peu d'entre eux sont démocratiques, ce qui pose la question de leur légitimité à décider à la place des populations locales. De plus, alors que les gouvernements prétendent céder des terres inutilisées, celles-ci le sont souvent pour les besoins des habitants. Elles mettent également en avant les risques environnementaux : épuisement des ressources en eau, consommation excessive d'engrais et de pétrole...

Gary R. Blumenthal, de la société de conseil *World Perspectives Inc.*, estime que l'application des technologies modernes peut multiplier la productivité par quatre ou cinq. C'est la seule façon de garantir la sécurité alimentaire future, selon lui, car baser la politique de développement sur l'agriculture familiale revient, dit-il « à promettre à chaque habitant de la planète une automobile, mais à restreindre la production au travail manuel ». Il appelle à en finir avec l'idée « *big is bad and small is charming* ». Il cite également les besoins financiers de l'agriculture dans les pays en développement (le secteur ne représente que 5 % des budgets des pays africains), qu'il estime à 30 billions supplémentaires par an.

Ruth Meinzen Dick et Helen Markelova, de l'IFPRI (*International Food Policy Research Institute*), considèrent de manière très pragmatique que le nombre d'accords se développant à un rythme très rapide, il convient surtout de les encadrer. Elles proposent donc une série de questions à se poser à chaque accord international, pour déterminer si toutes les parties prenantes pourront en bénéficier. La terre sera-t-elle vendue ou louée ? Les fermiers locaux auront-ils accès aux technologies ? Une part de la production ira-t-elle à la population du pays d'accueil ? Elles insistent sur la nécessaire transparence de ces accords et proposent un code de conduite international pour s'assurer que les acquisitions de terres se fassent dans des conditions économiques, sociales et environnementales acceptables. Les médias devraient mettre l'accent sur les « bonnes pratiques » et dénoncer les mauvaises, la société civile vérifier le bon respect des engagements pris.

La seconde partie du volume comporte une description du phénomène dans trois régions (Afrique, Asie, et Europe centrale et orientale/ex-URSS) par des personnes de terrain, qui montrent que les dérives (déplacements de population, intimidations et pressions), si elles ne sont pas systématiques, sont malheureusement possibles.

Ce tour d'horizon confirme que la question est complexe et le phénomène encore mal connu. Il y a cependant un consensus entre les auteurs, c'est celui selon lequel il est appelé à se poursuivre, ce qui justifie de mettre en place des moyens pour en mesurer l'ampleur et les impacts.

Céline Laisney
Chargée de mission Veille
Centre d'études et de prospective
MAAPRAT
celine.laisney@agriculture.gouv.fr